

0132732Z
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
COLLEGE ANDRE CHENIER
23 RUE DE L AIGUILLETTE
13012 MARSEILLE
Tel : 0491933595

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 13-1

Annule et remplace l'acte n° 13 - 2019-2020

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration

Convoqué le : 04/02/2020

Réuni le : 13/02/2020

Sous la présidence de : Veronique Brignatz

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à PARIS , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Acte modificatif de l'acte N°2-2 du 05/11/2019 concernant la sortie facultative à Paris pour deux groupes de 30 élèves et 3 accompagnateurs initialement prévue les 16 et 18 décembre 2019:

- dates reportées aux 03 avril et 17 juin 2020

- un accompagnateur supplémentaire pour le groupe du 17 juin 2020.

Le budget prévisionnel et le montant de la participation des familles restent inchangés.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0